



Lettre ouverte aux 800 000 actionnaires d'Eurotunnel

Chers actionnaires,

Cette lettre ouverte est le moyen le plus rapide et le plus économique pour vous informer.

A la suite de la procédure d'alerte déclenchée par les Commissaires aux Comptes, l'assemblée générale des actionnaires doit se tenir impérativement **le 27 juillet 2006.**

Elle sera historique et décisive : vous aurez à approuver le schéma de restructuration financière⁽¹⁾ proposé par le Conseil Commun après plusieurs mois de longues et difficiles négociations.

Les principes de la restructuration sont très simples ; **il s'agit de créer un nouveau Groupe Eurotunnel :**

- massivement désendetté,
- gardant aux actionnaires actuels le total contrôle de la société pour les 3 prochaines années,
 - leur offrant de réelles perspectives,
 - soutenu par des investisseurs ayant une politique de long terme,
 - préservant les acquis de la Concession du Tunnel sous la Manche.

Certains créanciers subordonnés minoritaires, mécontents des efforts qui leur sont demandés, cherchent à s'opposer par tous moyens à cette restructuration. Ils prennent le risque de conduire très vite votre entreprise au dépôt de bilan.

Il n'existe aucune alternative sérieuse qui soit compatible avec vos intérêts d'actionnaires.

L'avenir d'Eurotunnel est entre vos mains. A vous de décider, soit de redonner un avenir à votre groupe, soit de laisser à d'autres le soin de décider pour vous.

C'est à vous seuls, actionnaires, de le dire !

(1) pour plus de détails,
vous pouvez consulter le site www.eurotunnel.com

C'est à vous, actionnaires et donc propriétaires d'Eurotunnel, de vous prononcer le 27 juillet.

Votez « oui » à un nouvel avenir.

Attention, un vote « abstention » est comptabilisé comme un « non ».

Il est absolument essentiel que chaque actionnaire se mobilise pour ces assemblées, qui seront historiques. Je vous invite à prendre toutes dispositions pour exprimer votre vote.

Le Conseil Commun vous remercie pour votre confiance.

Sauvons, ensemble, Eurotunnel

Jacques Gounon
Président-Directeur général



Assemblées générales du 27 juillet à 15h00

Complexe Sportif
et Culturel Calypso
rue Martin du Gard,
à Calais.

Tout actionnaire a le droit de participer personnellement à l'assemblée, de s'y faire **représenter en donnant pouvoir au Président ou à un autre actionnaire, ou de voter par correspondance** à condition de justifier de cette qualité (les actionnaires au porteur devront impérativement faire immobiliser leurs titres par leur intermédiaire financier).

Centre d'Information des Actionnaires

Numéro Vert **0 800 00 10 12** (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine) ou info.actionnaires@eurotunnel.com

Consultez dès maintenant nos deux rubriques spéciales, «Restructuration Financière» et «Assemblée Générale» pour obtenir la plus grande information possible sur www.eurotunnel.com

Un **dossier actionnaires complet** a été adressé ce jour même, à tous les actionnaires au nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur détenant plus de 1000 titres. **Si vous n'avez pas reçu ce dossier, contactez le 0800 00 10 12. Vous pouvez également télécharger le formulaire de pouvoir ou de vote depuis le site Internet d'Eurotunnel** (attention, les actionnaires au porteur devront tout de même faire immobiliser leurs titres). L'organisme mandaté par Eurotunnel pour comptabiliser les votes clôturera la réception de tous les documents le 25 juillet à 15h00.